

Le ministre et la syndicaliste saluent la nouvelle inspection du travail

Conditions d'emploi Pierre Maudet loue un outil important pour sauver les bilatérales alors que Manuela Cattani se félicite d'une victoire syndicale.



Pierre Maudet et Manuela Cattani
Image: DR

Pierre Maudet, le conseiller d'Etat en charge de l'Economie, juge que l'inspection paritaire sera un outil important pour préserver la voie des bilatérales.

En quoi la création de l'inspection paritaire est-elle importante pour Genève?

A Genève, la surveillance du marché du travail repose déjà sur une collaboration étroite entre autorités cantonales et partenaires sociaux. Pour lutter au mieux contre les infractions aux conditions de travail, il faut d'abord renforcer la détection des cas. Et dans ce domaine, les organisations syndicales et patronales peuvent se prévaloir d'une grande connaissance du terrain. Au final, je me suis personnellement engagé pour une solution tripartite car c'est ainsi que l'on peut perpétuer le partenariat social, qui est essentiel au bon fonctionnement de notre économie.

Après l'acceptation de l'initiative «Contre l'immigration de masse», ce renforcement n'intervient-il pas un peu tard?

Je tiens au préalable à rappeler que Genève a clairement refusé l'initiative «Contre l'immigration de masse». Cela résulte assurément de la forte action engagée bien avant la votation pour augmenter les contrôles antidumping. Sans contrôle efficace du marché du travail, toute future votation, directe ou indirecte, sur la préservation de la voie bilatérale sera fortement compromise.

Pourquoi a-t-il fallu attendre une initiative des syndicats pour que Genève

Par Marc MoulinPar Eric Budry
13.11.2015

Articles en relation

L'inspection paritaire des entreprises fait l'unanimité



Grand Conseil Tous les parlementaires ont adoubé le nouvel outil de contrôle du marché du travail élaboré par les partenaires sociaux. [Plus...](#)

Par Eric Budry 13.11.2015

se dote de moyens supplémentaires?

Genève n'a pas attendu l'initiative des syndicats pour mettre sur pied un dispositif volontariste de surveillance du marché du travail. Le Canton a toujours utilisé la marge de manœuvre dont il dispose pour optimiser le système. A lui seul, le Canton de Genève a effectué en 2014 près d'un tiers de l'ensemble des contrôles de salariés en Suisse. Il est aussi l'un des rares cantons à faire usage des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Présidente de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), Manuela Cattani se félicite d'une victoire pour la protection des salariés.

Qu'attendez-vous de l'inspection paritaire des entreprises?

La CGAS est très satisfaite de cette loi qui reconnaît aux syndicats le droit d'aller dans les entreprises pour y contrôler les usages salariaux et les autres aspects légaux. Nous attendons de cette inspection, qui consacre un élargissement des droits syndicaux, qu'elle surveille un nombre important d'entreprises. Quand nous avons lancé l'initiative qui est à l'origine de cette loi, il y avait à Genève un inspecteur pour 22 000 salariés. Il y en aura désormais un pour 5000. On va pouvoir développer un contrôle qui commence à devenir crédible. Les secteurs économiques qui doivent être inspectés en priorité sont ceux où la sous-enchère est démontrée.

N'étiez-vous pas allés trop loin en réclamant, avec votre initiative, une inspection exclusivement syndicale qui a irrité le patronat, lequel a eu gain de cause en justice?

Non. La formulation de notre initiative a permis d'ouvrir le débat. Le Tribunal fédéral a tout de même reconnu aux syndicats le droit d'inspecter les entreprises, même s'ils ne le feront pas seuls.

Genève pratique déjà un contrôle fort en comparaison suisse. Ne risquez-t-on pas de devenir tatillon?

Genève montre la voie à la Suisse pour donner une réponse après le vote contre l'immigration de masse. La libre circulation des personnes doit être accompagnée par un contrôle efficace et crédible du marché du travail, afin de protéger les employés et les salaires. La prochaine étape, pour nous syndicats, consistera à améliorer les conditions de travail et de salaires prévus dans les conventions collectives. Alors que la conjoncture a été globalement bonne ces dernières années, les hauts salaires se sont envolés, les moyens ont peu progressé tandis que les bas revenus ont stagné, voire baissé. C'est le combat suivant. (TDG)

(Créé: 13.11.2015, 22h22)

À lire aussi

powered by  veeseo